

La politique éducative et culturelle académique Dispositif partenarial avec le Musée Gassendi de Digne

"Le musée sort de ses murs: accueillir des œuvres dans son établissement"

Niveau des classes concernées par la proposition : Premier et second degré

Ce dispositif est proposé à **5 établissements** du département des Alpes de haute-Provence, 04

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le musée Gassendi se prolonge dans les établissements scolaires.

Une œuvre ou un ensemble d'œuvres de la collection du Musée Gassendi dans votre établissement, c'est une manière de palier l'éloignement géographique des centres culturels. Cela permet de toucher toutes les classes et également toute la communauté éducative dans une dynamique de projet commun, inscrit au volet culturel du projet d'établissement :

- Travailler autour d'une œuvre de manière interdisciplinaire, la rencontre dans sa matérialité, apprendre à la connaître dans la durée, échanger avec et autour d'elle.
- Les élèves pourront devenir médiateurs pour une autre classe, pour les adultes de l'établissement, pour une école de leur réseau.

Le dispositif de prêt d'œuvres du Musée Gassendi dans les établissements scolaires a été initié en 2018 grâce au soutien de l'opération Le Musée sort de ses murs, du Ministère de la Culture. L'objectif initial est de proposer une alternative aux établissements ayant des difficultés à multiplier les déplacements scolaires pour amener tous les élèves au musée. Or, les professionnels des musées en font l'expérience à chaque fois qu'ils empruntent une œuvre choisie sur un catalogue de collection, l'expérience de découvrir une œuvre « en vrai » procure une émotion singulière irremplaçable. Constaté la différence entre l'image photographique de l'œuvre et sa présence physique est riche d'enseignements. Cela permet de prendre du recul par rapport aux expériences virtuelles, cela permet d'interroger ce qui fait œuvre, l'importance du médium, l'intention originelle de l'artiste, la réception sans cesse renouvelée des spectateurs-rices. Bien amené, ce dispositif permet d'élaborer une éducation artistique au plus près du ressenti des élèves, d'ouvrir en eux comme dans l'établissement scolaire un espace de libre expression et d'imagination.

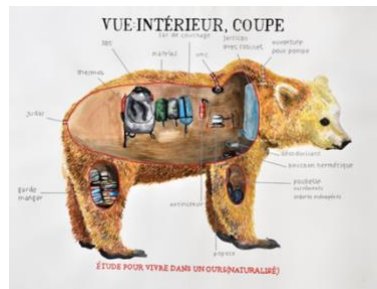
Ces deux dernières années, les premiers prêts d'œuvres dans des établissements scolaires de l'école des Sièyes de Digne, le lycée agricole de Carnejane et le collège Camille Raymond de Château-Arnoux ont permis de tester le dispositif. Le retour d'expérience de ces premiers projets, nous permettent aujourd'hui de proposer une journée de formation pour partager ce dispositif avec d'autres enseignants en vue de préparer des prêts d'œuvres dans de nouveaux établissements et d'inventer des démarches pédagogiques associées. Force est de constater que l'utilité et la pertinence d'un tel dispositif sont d'autant plus justifiées dans un contexte de réduction des déplacements pour cause de crise sanitaire.

L'enseignant ou l'équipe éducative porteur-se du projet sera accompagné-e et conseillé-e par l'équipe du service éducatif du Musée et le professeur relai de la DAAC.

Le catalogue des œuvres en prêt de la collection du musée Gassendi est à découvrir ici : <https://www.musee-gassendi.org/fr/pret-doeuvres-etablissements-scolaires/> (bientôt augmenté en fonction de la nouvelle thématique départementale)

Pour avoir un aperçu de la collection du musée Gassendi depuis chez vous, téléchargez [l'application gratuite Gassendi Curiosity](#) (bilingue français / anglais).

Pour faire une visite virtuelle ludique du musée Gassendi avec vos élèves : téléchargez [l'application gratuite Muséotopia](#).



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

- **Septembre** prendre contact auprès de la **responsable de publics scolaires**,

Laurie Honoré , laurie.honore@musee-gassendi.org, Musée Gassendi, 04.92.31.45.29

Présélection d'œuvre et calendrier de prêt , assurance de l'œuvre avec le gestionnaire de l'établissement

- **Novembre** Formation dédiée au Musée Gassendi

- **fin du premier trimestre , second et troisième trimestre**

Les œuvres sont prêtées dans les établissements.

- Travail en classe pendant la période de prêt

- Prévoir une restitution dans l'établissement des productions réalisées, exposition associée, médiations, etc à la fin du prêt par exemple.

OBJECTIFS

Ce projet s'inscrit pleinement dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève défini par la circulaire n°2013-073 du 3-5-2013 du BO n°19 du 9 mai 2013 en prenant en compte les trois champs qui en constituent ses piliers

Des rencontres (avec des œuvres, avec un lieu culturel),

Des pratiques (créations littéraires, plastiques, musicales, cinématographiques, chorégraphiques...) individuelles et collectives.

Des connaissances (description et analyse d'une œuvre, recherches documentaires sur un artiste, une période...).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours.

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCgVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue.

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en oeuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

CONTACTS

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC) pour le second degré.

Site académique : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_59106/fr/accueil

Chargée de mission Arts Visuels : Sophie Valentin - Responsable domaine Arts Visuels

Tél : 04 91 93 88 41 daac.arts@ac-aix-marseille.fr

- Professeure relai au Musée Gassendi pour la DAAC: Clotilde Volle
clotilde.volle@musee-gassendi.org

Musée Gassendi

Responsable du service des publics: Laurie Honoré

+33(0)4 92 31 45 29 / laurie.honore@musee-gassendi.org